

État d'alerte

par **EDOUARD BEAUVILAIN**



Je suis petit et d'un joli bleu. Je suis encore en bon état, au contraire de mes voisins.

A la vérité, c'est qu'on me délaisse un peu trop. Devinette : qui suis-je ? Réponse : le carton «alerte» pourtant toujours bien placé dans les bonnes boîtes d'enchères...

Parmi les habitués des tournois, rares sont ceux qui utilisent toujours l'alerte à bon escient, nous allons donc essayer d'en connaître mieux les bons usages.

POURQUOI L'UTILISER ?

Vous avez mis au point un système avec votre partenaire en sélectionnant, parmi les nombreuses conventions, celles qui vous plaisent, voire vous amusent. Les adversaires ne sont pas forcément au courant de votre système, aussi vous devez les prévenir, lorsqu'une enchère peut ne pas être comprise par eux.

Exemple : sur l'ouverture adverse de 1SA, vous avez décidé que le contre promet 4 cartes à Cœur et une mineure 5^e, vos adversaires peuvent tout à fait jouer un autre système, vous devez donc les prévenir en alertant l'enchère posée par votre partenaire.

QUAND ET COMMENT ALERTER ?

C'est au partenaire du joueur qui est à l'enchère d'alerter lorsque cette enchère est faite. Il ne doit pas attendre son tour de parole, mais alerter dès que le carton est posé. Cela réclame bien évidemment d'être attentif. Si vous avez omis d'alerter et que l'adversaire a déjà enchéri, le mieux est d'appeler l'arbitre qui saura vous indiquer la marche à suivre : il vous fera poser le carton alerte sur la table et proposera au joueur précédent d'avoir l'explication, puis, éventuellement, de modifier sa déclaration.

Lorsque vous alertez, vous devez le faire simplement à l'aide du carton et sans maniérisme exagéré. Il arrive qu'un joueur dise à haute voix «J'alerte, mon partenaire a cinq cartes à Trèfle!». Non! Vous devez vous abstenir de toute explication si l'adversaire n'en réclame pas. Votre partenaire ne doit pas non plus donner d'explication, ni surtout modifier votre explication, même si vous vous êtes trompé. Il devra aussi éviter toute remarque, haussement d'épaule ou soupir désespéré. Si vous comprenez que votre explication est fautive ou incomplète, vous devez la corriger. Si l'adversaire a déjà annoncé, alors, appelez l'arbitre tant qu'il en est temps.

Il se peut également que l'adversaire ne sollicite pas d'explication. Dans ce cas, respectez son choix et n'en donnez pas. Par la suite, lui ou son partenaire, à son tour d'enchères, pourra vous demander une explication. Cette demande pourra également être faite durant le jeu de la carte, que l'adversaire soit en défense (il doit alors le faire à son tour de jouer) ou déclarant, mais pas en tant

que mort, car cela reviendrait à réveiller son partenaire : «N'oublie pas que telle enchère adverse est conventionnelle!»

DOIT-ON RECTIFIER UNE ERREUR D'EXPLICATION DU PARTENAIRE ?

Dans la plupart des cas, vous ne devez pas reprendre une explication donnée par votre partenaire ou signaler un défaut d'alerte. Cependant, si vous êtes mort ou déclarant, vous devez intervenir avant l'entame. Au besoin, appelez l'arbitre : il est là pour régler ce type d'incident. Il ne pourra rien faire pour les enchères, mais la bonne explication donnée peut permettre de vous éviter le désagrément d'être pénalisé. Erreur d'explication, erreur d'application...

Il n'est pas rare que votre partenaire se trompe dans l'explication donnée. Vous ne devez pas manifester pendant les enchères, mais vous devez le signaler si vos adversaires sont en flanc. En ce qui vous concerne, vous devez réagir aux enchères du partenaire comme si vous n'aviez pas perçu son erreur, même si les conséquences peuvent être graves.

Exemple :

S	O	N	E	
1♥	3♣*	3♥	4♠	N-S vulnérables *3♣ : alerté bicolore ♠♦
X	???			

		♠ A84	
		♥ A972	
		♦ 8754	
		♣ 65	
♠ D3			♠ R652
♥ 6			♥ D83
♦ V32			♦ R1096
♣ RDV9842			♣ 103
		♠ V1097	
		♥ RV1054	
		♦ AD	
		♣ A7	

Votre partenaire a alerté votre enchère de 3♣. Sollicité par Nord-Sud, il a expliqué (vous jouez les Michael's précisés) que vous possédez un bicolore ♠♦!! Sur le contre adverse, vous devez passer... comme si vous n'aviez pas «entendu» l'explication donnée par le partenaire.

Supposez que votre partenaire n'ait pas alerté 3♣, qu'il ait annoncé 4♠, sur lequel Sud demande la

signification de 3♣ et votre partenaire lui répond : « Naturel, je n'ai pas alerté ». Ou'allez-vous faire comme enchère ? Passer, bien sûr ! Après tout, le partenaire sait ce qu'il fait, il peut très bien avoir : RV10xxxx xx x Ax et vous lui apportez exactement de quoi gagner 4♠ ou faire moins un. Quel malheur de dire 5♣ qui chutera plus lourdement... Les erreurs d'explication du partenaire se payent souvent au prix fort, ne jouez pas trop de conventions, si vous avez tendance à les oublier... Sur cette donne, le résultat sera de 11 levées à 4♠ contré... pour le camp NS, je vous laisse calculer !

Un exemple récent d'arbitrage :

Un joueur possédait la main suivante : ♠ADxxx
♥x ♦ADVxxx ♣x

Sur l'ouverture de 1♥ adverse, il a annoncé 3♣, pensant montrer un bicolore ♠♦. La suite :

S	O	N	E
1♥	3♣	3♥	pas
pas	3♠	pas	4♣
pas	4♠	fin	

Ouest a évidemment réagi au fait que le partenaire a oublié d'alerter le bicolore ♠♦.

Il a ensuite annoncé deux fois les Piques sans aucune raison de bridge. Interrogé par l'arbitre, il a dit qu'il avait trop de jeu pour passer, ce qui est vrai. Cependant, puisque sa première annonce montrait

déjà des Piques et des Carreaux, il n'aurait pas dû tenir compte du fait que son partenaire n'a pas alerté (et donc probablement pas compris l'enchère). Il pouvait éventuellement annoncer 4♦ sur 3♥ pour montrer un très joli bicolore avec la sixième carte à ♦. Annoncer deux fois les Piques est la preuve que l'on tient compte de l'oubli du partenaire. L'arbitre a évidemment rectifié le coup en sa défaveur.



En résumé

Vous devez alerter les enchères conventionnelles faites par le partenaire, mais pas les vôtres. Vous ne devez pas réagir ou manifester aux explications du partenaire, mais vous devez rectifier ses erreurs avant l'entame, lorsque vous êtes mort ou déclarant. En cas de doute, l'arbitre est à votre service pour régler tous les incidents de jeu, appelez-le sans hésiter.

Derrière les écrans

L'utilisation de l'alerte lorsque l'on joue avec des écrans (en compétition Excellence ou pour les finales en Honneur principalement) est différente. Chaque joueur doit alerter les enchères de son partenaire et les siennes. Au besoin, il donnera des explications par écrit afin d'éviter qu'elles ne soient entendues de l'autre côté de l'écran. L'arbitrage avec écrans est d'ailleurs très différent en ce qui concerne les erreurs d'explication.

Amateurs de bridge, vivez votre CURE-PASSION à Aix-les-Bains

Une cure thermale pour traiter efficacement vos problèmes de tendinite, d'articulations, de mal de dos ou de troubles des voies respiratoires autour de soins individualisés.

Cure-Passion Autour du Bridge

Hébergement + forfait Bridge 21 jours

à partir de 515 €**

Frais de dossier offerts

Offre de lancement
- 20%
sur le forfait Bridge

Réservez votre cure thermale, votre hébergement et votre forfait Bridge :

Centrale de réservation
04 79 88 68 05
reservation@aixlesbains.com

* Offre Cure-Passion valable du 1^{er} février au 13 mars et du 25 octobre au 24 novembre 2010 (date de début de cure).

** Ce prix comprend l'hébergement 20 nuits, 6 tournois, 3 cours de perfectionnement et 6 parties libres de bridge.

